



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, tenue le 8 septembre 2020 à 19h30.

Sont présents : Mmes Chantale Thivierge et Patricia René conseillères, MM. Michel Champagne et Louis Tapp conseillers, formant quorum sous la présidence de M. Alexandre Dubuc-Ringuette maire suppléant. Est également présent M. Alain Paré, directeur général et secrétaire de l'assemblée.

1. MOT DE BIENVENUE

M. Alexandre Dubuc-Ringuette, maire suppléant, adresse le mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 août 2020
5. Adoption des comptes d'août 2020
6. Embauche d'un opérateur journalier spécialisé
7. Transfert d'un montant de 304 000 \$
8. Hébergement du site web et des courriels
9. Fond Région et Ruralité de la MRC : présentation d'une demande de financement visant à aménager une aire de lecture à la bibliothèque Maurice-Couture
10. Fin de la saison de balle-molle
11. Démantèlement barrage de castors : demande de permis
12. Service de garde L'Amitié
 - 12.1 Tarification et modalité 2020-2021
 - 12.2 Transport des élèves de Saint-Pierre-de-Broughton vers Saint-Jacques-de-Leeds lors des journées pédagogiques
 - 12.3 Facturation d'impressions par le Centre de service scolaire des Appalaches
 - 12.4 Activité de levée de fonds
13. Travaux publics
 - 13.1 Vidange des postes de pompage des eaux usées et regards de la côte de la rue Saint-Pierre
 - 13.2 Abaissement de dix regards
 - 13.3 Pavage d'une portion du rang 11 : résultat des soumissions et octroi du contrat
 - 13.4 Sel de déglçage : résultat des soumissions et octroi du contrat
 - 13.5 Abrasifs : résultat des soumissions et octroi du contrat
 - 13.6 Signalisation
 - 13.7 Système de sécurité pour benne (3)
14. Comité des élu(e)s
15. Affaires nouvelles
16. Correspondance du maire suppléant
 - 16.1 Demande d'appui de Quad Amiante
 - 16.2 Chemin de Saint-Jacques
 - 16.3 Nos couleurs unifiées
17. Période de questions
18. Levée de l'assemblée

2020-02

2020-09-160

Il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'adopter l'ordre du jour. **Adopté.**

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 10 AOUT 2020

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020 au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance ;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil affirment en avoir fait lecture.

2020-09-161

CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Champagne et résolu unanimement, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020. **Adopté.**

4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 AOUT 2020

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 août 2020 au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance ;



2020-09-162

N° de résolution
ou annotation

2020-09-163

2020-09-169

2020-09-170

2020-09-171

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil affirment en avoir fait lecture.

CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Patricia René et résolu unanimement, d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 août 2020. **Adopté.**

5. ADOPTION DES COMPTES D'AOUT 2020

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton doit payer mensuellement l'ensemble des factures reçues, et qu'elle dispose des argents nécessaires à l'acquittement de ces factures ;

ATTENDU QU' un montant de 144 690,01 \$ est déboursé à même le fonds général ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Patricia René et résolu unanimement, d'entériner le paiement des comptes du 1^{er} au 30 juin 2020 inclusivement, pour un montant de 144 690,01 \$. **Adopté.**

6. EMBAUCHE D'UN OPERATEUR JOURNALIER SPECIALISE

Madame Patricia René se retire lors de ce point.

ATTENDU QU' un poste d'opérateur-journalier spécialisé devait être comblé suite au départ d'un employé;

ATTENDU QUE l'affichage de poste a été transmis au syndicat SCFP local, et qu'il a été publié dans le média hebdomadaire régional ;

ATTENDU QUE suite au processus de sélection, les membres du comité de sélection recommandent l'embauche de monsieur Denis Vachon.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Champagne et résolu unanimement, d'accepter la recommandation du comité de sélection et de procéder à l'embauche de M. Denis Vachon au poste d'opérateur journalier spécialité à compter du 14 septembre 2020. **Adopté.**

7. TRANSFERT D'UN MONTANT DE 304 000 \$

ATTENDU QUE, la Municipalité est dans l'attente de versement du financement annoncé de 409 806 \$ de la part du ministère des Transports du Québec (MTQ) dans le cadre du programme Entretien des routes locales ;

ATTENDU QUE, dans l'attente de ce financement, la Municipalité doit utiliser la marge de crédit afin de procéder au paiement des factures et autres obligations ;

ATTENDU QUE un montant de 304 000 \$ est requis pour le paiement du capital et des intérêts du prêt 14-199 concernant un prêt du réseau aqueduc et égout ;

ATTENDU QUE, un montant de 305 036,43 \$ est disponible dans le Compte Avantage Entreprise numéro 0104158-ET1 de la Municipalité à la Caisse Desjardins de la région de Thetford.

EN CONSEQUENCE il est proposé par M. Michel Champagne de transférer temporairement, jusqu'à la réception du financement par le MTQ, la somme de 304 000 \$ du compte Avantage Entreprise numéro 0104158-ET1 vers le compte Épargne avec opérations 0104158-EOP. **Adopté**

8. HEBERGEMENT DU SITE WEB ET DES COURRIELS

M. Alexandre Dubuc-Ringuette se retire des discussions pour ce point.

ATTENDU QUE la municipalité a invité trois fournisseurs à soumissionner pour l'hébergement des courriels de la Municipalité, à savoir, Cyber 3d, NUMERIQUE.ca et Vertisoft ;

ATTENDU QUE l'analyse des soumissions s'est faite en prenant en compte la qualité du service rendu par les fournisseurs, le taux horaire des appels de service, les coûts d'installation et de migration le cas échéant, le coût de configuration à distance ou sur place des courriels, la rigueur dans le respect des consignes lors des requêtes de la Municipalité, et finalement le coût annuel.

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, de confier le service d'hébergement des courriels à NUMERIQUE.ca, au coût annuel de 244,80 \$ taxes en sus, et de maintenir l'hébergement du site web de la Municipalité à Vertisoft au coût annuel de 300 \$ taxes en sus. **Adopté.**

9. DEMANDE DE FINANCEMENT VISANT L'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE LECTURE A LA BIBLIOTHEQUE MAURICE-COUTURE – FONDS REGIONS ET RURALITE DE LA MRC DES APPALACHES

ATTENDU QUE la Municipalité, en collaboration avec la bibliothèque Maurice-Couture désire aménager une aire de lecture pour les enfants dans le local de la bibliothèque municipale Maurice-Couture ;



N° de résolution
ou annotation

2020-09-172

ATTENDU QUE ce projet d'aménagement d'une aire de lecture destinée aux enfants a pour objectifs de :

- Créer et développer un environnement confortable, attrayant et attractif pour les jeunes enfants ;
- Permettre la tenue d'activités ludiques autour du livre dans un espace spécifiquement dédié aux enfants ;
- Susciter le goût de la lecture chez ces jeunes citoyennes et citoyens ;
- Accroître la fréquentation de la bibliothèque par les jeunes familles, et finalement de
- Favoriser l'implication bénévole des jeunes parents dans la bibliothèque.

ATTENDU QUE le dynamisme et l'engagement reconnus de l'équipe des bénévoles de la bibliothèque Maurice-Couture dans la vie de la Municipalité.

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'appuyer et de présenter le projet d'aménagement d'une aire de lecture à la bibliothèque Maurice-Couture auprès de la MRC des Appalaches dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité pour un budget total de 3 000 \$, et d'autoriser madame Patricia René, conseillère municipale, ou monsieur Alain Paré, directeur général, à signer les documents requis au nom de la Municipalité.

Adopté.

10. FIN DE LA SAISON DE BALLE-MOLLE

ATTENDU QUE la Municipalité désire souligner le travail effectué par les animateurs des activités de balle-molle au cours de la dernière saison estivale ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. Michel Champagne et résolu unanimement d'octroyer une compensation de 125 \$ à M. André Cliche, animateur responsable, et de 50 \$ à Mme Sandy Cloutier, en reconnaissance de leur engagement et de leur disponibilité. **Adopté.**

2020-09-173

11. DEMANTELEMENT DU BARRAGE A CASTORS : DEMANDE DE PERMIS

IL EST PROPOSE par madame Patricia René et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général à demander un permis de démantèlement de barrage à castors sur la rivière Palmer (rang 11) auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs au coût de 335 \$. **Adopté.**

2020-09-174

12. SERVICE DE GARDE L'AMITIE

M. Alexandre Dubuc-Ringuette se retire pour ce point.

12.1 TARIFICATION ET MODALITE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

IL EST PROPOSE par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'adopter les tarifs suivants :

- **STATUT REGULIER** : 7,50 \$ par jour
- **STATUT SPORADIQUE** : 4 \$ la période partielle ou complète entre 15h et 17h30, maximum 7,50 \$ par jour. **Adopté.**

12.2 TRANSPORT DES ELEVES DE SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON VERS SAINT-JACQUES-DE-LEEDS LORS DES JOURNEES DE PLANIFICATION

IL EST PROPOSE par madame Patricia René et résolu unanimement, que la Municipalité défraie les coûts reliés au transport des élèves de Saint-Pierre-de-Broughton et de Saint-Jacques-de-Leeds lors de la journée de planification du 18 septembre 2020, le tout conditionnel à une inscription minimale de douze (12) enfants à chaque journée concernée, et sujet à révision régulière selon les coûts du transport. En ce qui a trait des journées de planification subséquentes, la décision sera prise ultérieurement. **Adopté.**

2020-09-175

12.3 FACTURATION RELIEE A DES TRAVAUX D'IMPRESSION A L'ECOLE DE LA PIERRE-DOUCE PAR LE SERVICE DE GARDE MUNICIPAL

IL EST PROPOSE par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'autoriser l'impression de matériel éducatif par le service de garde municipal à l'école de la Pierre-Douce pour un maximum annuel autorisé de 40 \$. Toutes les autres photocopies devront être obtenues auprès du bureau municipal. **Adopté.**

2020-09-176

12.4 ACTIVITÉS DE LEVÉE DE FONDS PAR LE SERVICE DE GARDE

En raison du manque d'information, ce point est reporté à une séance future.

13. TRAVAUX PUBLICS

13.1 VIDANGE DES POSTES DE POMPAGE DES EAUX USÉES ET REGARDS DE LA CÔTE DE LA RUE SAINT-PIERRE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Louis Tapp et résolu unanimement, d'autoriser la vidange des postes de pompage des eaux usées et des regards de la côte de la rue Saint-Pierre au coût de 2 800 \$ taxes en sus. **Adopté.**

2020-09-177



2020-09-178

N° de résolution
ou annotation

13.2 ABAISSEMENT DE DIX REGARDS

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, d'autoriser les travaux d'abaissement de dix (10) regards sur la 1^e rue, la rue de la Fabrique et la rue Saint-Pierre, et de confier les travaux à Travaux Pamaka au coût de 270 \$ taxes en sus par regard. **Adopté.**

13.3 PAVAGE (SURFAÇAGE) D'UNE PORTION DU RANG 11 : RÉSULTAT DES SOUMISSIONS ET OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU QUE des travaux de pavage (surfaçage) sont requis sur une portion du rang 11, sur une distance de 400 mètres de longueur par 6,85 mètres de largeur, au pied de la côte dite « Côte à Valère »;

ATTENDU QUE deux des trois fournisseurs invités ont présenté une soumission, à savoir Pavage Jean-Marc Roy et Pavage Centre-Sud, et que le résultat des soumissions sont les suivants :

SOUSSIONNAIRE	PRODUIT	SOUSSION
Pavage Jean-Luc Roy	2 POUCES UNE FOIS COMPACTÉ	41 990 \$

SOUSSIONNAIRE	PRODUIT	SOUSSION
Pavage Centre-Sud	2 POUCES UNE FOIS COMPACTE	51 150 \$

2020-09-179

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Champagne et résolu unanimement, d'autoriser les travaux d'asphaltage et de confier à Pavage Jean-Luc Roy inc. la réalisation des travaux au coût de 41 990 \$ taxes en sus. **Adopté.**

13.4 SEL DE DÉGLAÇAGE : RÉSULTAT DES SOUMISSIONS ET OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU QUE la Municipalité a invité deux fournisseurs à présenter une soumission de prix pour 285 tonnes métriques (TM) de sel de déglçage livré à Saint-Pierre-de-Broughton, à savoir Sel Warwick et Somavrac;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les soumissions de la part des deux fournisseurs invités;

2020-09-180

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est effectuée en présence de madame Brigitte Guay, adjointe administrative, madame Jacinthe Routhier, citoyenne, et de monsieur Alain Paré, directeur général et secrétaire trésorier, et que les soumissions sont les suivantes :

SOUSSIONNAIRE	PRODUITS	SOUSSION
SEL WARWICK	285 tonnes métriques de sel de déglçage	92,00 \$

SOUSSIONNAIRE	PRODUITS	SOUSSION
SOMAVRAC	285 tonnes métriques de sel de déglçage	114,25 \$

2020-09-181

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'octroyer le contrat d'achat de 285 tonnes métriques de sel de déglçage à Sel Warwick au prix de 92,00 \$ la tonne métrique livré plus taxes applicables. **Adopté.**

13.5 ABRASIFS : RÉSULTAT DES SOUMISSIONS ET OCTROI DU CONTRAT D'ACHAT

ATTENDU QUE la Municipalité a invité trois fournisseurs à présenter une soumission pour l'achat de 500 tonnes métriques (TM) d'abrasifs – Pierres ½ livré à Saint-Pierre-de-Broughton, à savoir Lafontaine inc., le Groupe Nadeau inc., et Les Entreprises A.L.O. Pomerleau ltée ;

ATTENDU QUE deux des trois fournisseurs invités ont présenté une soumission, à savoir le Groupe Nadeau inc., et Les Entreprises A.L.O. Pomerleau ltée, et que le résultat des soumissions sont les suivants :

SOUSSIONNAIRE	ABRASIFS – PIERRE ½	SOUSSION
GRUPE NADEAU INC.	500 TONNES METRIQUES CARRIERE LANDRY, DISRAELI	12,60 \$ / T.M.

SOUSSIONNAIRE	ABRASIFS – PIERRE ½	SOUSSION
LES ENTREPRISES A.L.O. POMERLEAU LTEE	500 TONNES METRIQUES SAINTE-CLOTILDE	11,80 \$ / T.M.



2020-09-182

N° de résolution
ou annotation

2020-09-183

2020-09-184

2020-09-185

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Tapp et résolu unanimement, de procéder à l'achat de 500 T.M. d'abrasifs – pierres ½ auprès de Les Entreprises A.L.O. Pomerleau ltée au coût de 11,80 \$ la tonne métrique taxes en sus. **Adopté.**

13.6 SIGNALISATION

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Champagne et résolu unanimement, d'autoriser l'achat de matériel de signalisation auprès de Signalisation Lévis inc. au coût de 1 198 \$ taxes en sus. **Adopté.**

13.7 SYSTÈME DE SÉCURITÉ POUR BENNE (3)

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Champagne et résolu unanimement, d'autoriser l'achat de trois systèmes de sécurité pour benne afin de respecter les exigences gouvernementales, et de procéder à leur achat auprès de Les Remorques du Nord au coût de 289 \$ l'unité taxes en sus. **Adopté.**

14. COMITÉS DES ÉLU.E.S

Mme Chantale Thivierge a participé à une réunion de l'Office d'habitation des Appalaches. À l'instar d'autres HLM, le HLM de Saint-Pierre-de-Broughton est déficitaire. Des recherches de solutions sont en cours.

Madame Patricia René collabore avec madame Louise Jacques afin de présenter un projet d'aménagement d'une aire de lecture pour jeunes à la bibliothèque Maurice-Couture dans le cadre du Fond Région et Ruralité de la MRC des Appalaches.

15. AFFAIRES NOUVELLES : Aucune

16. CORRESPONDANCE DU MAIRE SUPPLÉANT

CHEMIN DE SAINT-JACQUES

On rappelle la tenue de la marche du Chemin de Saint-Jacques qui se tiendra de Saint-Jacques-de-Leeds et Saint-Pierre-de-Broughton le 12 septembre 2020.

NOS COULEURS UNIFIÉES

Monsieur le maire suppléant informe qu'une activité de création collective représentant Saint-Pierre-de-Broughton se tiendra à la Salle municipale le 17 novembre 2020. Cette initiative a obtenu l'appui de la MRC des Appalaches. Des informations additionnelles seront transmises dans la prochaine édition de L'Écho des Montagnes.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

QUESTION : Madame Isabelle Gagné demande à la Municipalité de prendre action afin de résoudre le problème rencontré sur sa propriété du rang 11. Lors de pluies importantes, les deux entrées de sa propriété sont brisées par l'eau qui s'écoule du caniveau de la route. Madame Gagné précise que l'évaluation de la problématique a été faite par les autorités politiques et des travaux publics il y a deux ans, que les mesures recommandées ont été appliquées par les propriétaires, et que ces mesures n'ont donné aucun résultat.

RÉPONSE : Madame Gagné est informée que le directeur général, le chef d'équipe des travaux publics se rendront sur les lieux dans les prochains jours afin d'évaluer la problématique et de trouver solution à ce problème qui perdure depuis plusieurs années. Les propriétaires seront informés afin d'être présents.

8. LEVEE DE L'ASSEMBLEE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Louis Tapp et résolu unanimement, que la séance soit levée à 20h20. **Adopté.**

Alexandre Dubuc-Ringuette, maire suppléant

Alain Paré, directeur général et secrétaire-trésorier

«Je, Alexandre Dubuc-Ringuette, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»



N° de résolution
ou annotation



N° de résolution
ou annotation



N° de résolution
ou annotation



N° de résolution
ou annotation



N° de résolution
ou annotation



N° de résolution
ou annotation



N° de résolution
ou annotation